











COMMUNIQUÉ DE PRESSE 10 OCTOBRE 2024

23ÈME ÉDITION DU CONCOURS TALENTS DES CITÉS : DEUX ENTREPRENEURS ISSUS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE PARIS ET DE SAVIGNY-SUR-ORGE DISTINGUÉS LAURÉATS EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Le concours Talents des Cités, piloté par Bpifrance dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, grâce au soutien de l'Etat et de la Caisse des Dépôts, récompense une trentaine de créateurs d'entreprises, ayant implanté ou souhaitant déployer leur activité dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)¹.

Cette 23ème édition, lancée en mai 2024 par le Secrétariat d'Etat chargé de la Citoyenneté et de la Ville et Bpifrance, a pour partenaires l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), France Télévisions, Radio France, France Travail, Club XXIe siècle et BGE.

Un jury régional, présidé par le Responsable Création et Entrepreneuriat de Bpifrance s'est réuni afin de désigner les lauréats. Ces derniers ont été évalués selon leur parcours (motivation, profil entrepreneurial), la viabilité économique et financière de leur projet, la relation entre le projet et le territoire (l'impact de leur activité), et leur engagement pour les quartiers.

Le jury a désigné deux lauréats :

- Théophile Ray dans la catégorie Jeune Pousse, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis moins d'un an, issus et/ou souhaitant s'installer dans un QPV,
- Frédérique et Didier Koffi Khaley dans la catégorie Création, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis plus d'un an et moins de trois ans, issus et/ou implantés dans un QPV.

Ces lauréats reçoivent une dotation de 2 000 euros pour la catégorie Création et 1000 euros pour la catégorie Jeune Pousse.

Ils entrent en lice pour participer à la finale du concours Talents des Cités 2024 qui désignera **6 lauréats nationaux le 4 décembre prochain.** Suivra le lendemain **l'évènement Quartier Général qui se tiendra à la Communale de Saint-Ouen (93).** Ils recevront des dotations pouvant aller jusqu'à 7 000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

Oui sont-ils?

CATÉGORIE JEUNE POUSSE:

Lauréat : Théophile Ray **Entreprise** : Le Char Bonheur

Ville / Quartier: Paris, Quartier Cap 18

Accompagnée par : BGE

¹ Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.

- Parcours: Après l'obtention de son bac, Théophile combine un poste de freelance en graphisme et un travail de coursier, tout en s'impliquant dans le bénévolat. Il rejoint ensuite une coopérative de cyclo-logistique, où il gravit rapidement les échelons, découvrant les différentes facettes de la logistique. Conscient de l'importance de la pause déjeuner pour le bien-être au travail, il teste pendant 6 mois une cantine mobile dans la zone industrielle de Cap 18, où il livre des repas de restaurateurs locaux aux employés. Face au succès rencontré, il lance Le Char Bonheur avec un associé.
- L'idée et l'entreprise: Le Char Bonheur est une cantine mobile proposant des repas variés, équilibrés et abordables aux travailleurs des zones industrielles. Grâce à des vélos cargos équipés de remorques, l'entreprise déploie un espace de restauration temporaire. En s'associant avec des restaurateurs locaux, elle leur assure des revenus stables par l'achat anticipé de plats.
- Impact et engagement : L'entreprise contribue à l'emploi local via des partenariats avec des restaurateurs, revitalise les zones industrielles et favorise la cohésion sociale entre les travailleurs. L'utilisation de vélos cargos, de bacs réutilisables et de produits en circuit court permet de réduire l'impact environnemental. Le Char Bonheur améliore également le bien-être des employés en offrant des repas sains à prix abordables.

CATÉGORIE CRÉATION:

Lauréats: Frédérique et Didier Koffi Khaley

Entreprise : Manga Cake

Ville / Quartier : Savigny-Sur-Orge, quartier de Grand Vaux Accompagné et/ou financé par : Initiative France, Mission locale

- Parcours: Titulaire d'un Master 1, Frédérique a travaillé plus de dix ans en tant qu'assistante de direction dans le secteur tertiaire. Suite à un licenciement économique pendant la crise du Covid, elle saisit l'opportunité de réaliser son rêve entrepreneurial en créant avec son frère, passionné de culture et de gastronomie japonaise, un espace dédié à l'univers du manga et à la lecture: Manga Cake.
- L'idée et l'entreprise : Manga Cake est un salon de thé japonais offrant un accès libre et gratuit à une Mangathèque.. Cet espace a également une dimension sociale et pédagogique qui rassemble et sensibilise les jeunes à la lecture à travers l'univers du manga. Spécialisé dans la street food asiatique, il propose des produits faits maison comme les Corn Dogs, Bubble Tea, et Waffle Bubble, élaborés dans son propre laboratoire. L'objectif de Manga Cake est aussi de transmettre les valeurs positives du manga : persévérance, solidarité, confiance en soi. Un food truck permet d'organiser des événements culturels et associatifs en collaboration avec des entreprises et des associations locales.
- Impact et engagement : Situé sur une dalle commerciale, Manga Cake participe à la revitalisation du quartier de Grand Vaux en créant un lieu attractif et original. Ce projet a une vocation sociale et pédagogique, sensibilisant les jeunes à la lecture et leur redonnant l'envie de lire. Il propose également des ateliers éducatifs axés sur le manga, abordant des thèmes essentiels tels que le harcèlement scolaire, la résilience, l'inclusion et le handicap.

Retrouvez les lauréats 2024 : https://www.talentsdescites.com/palmares/

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

Plus d'informations sur le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 sur :

Entrepreneuriat-quartiers-2030.fr

Contacts presse:

BPIFRANCE

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE De la citoyennete et de la ville

Sophie Santandrea

Tel: 07 88 09 28 17

Mail: sophie.santandrea@bpifrance.fr

Tél: 01 44 49 85 65

Mail: communication.nh@cohesion-territoires.gouv.fr

Laurence de la Touche Tel: 06 09 11 11 32

Mail: laurence@agencethedesk.com

BANQUE DES TERRITOIRES:

Aurélie Imbert Tel : 06 77 56 38 82

Mail: aurelie.imbert@caissedesdepots.fr

À propos du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 :

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 s'inscrit dans les ambitions du plan Quartiers 2030 et permet de poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), grâce au soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires.

Lancé en 2024, dans la continuité du programme « Entrepreneuriat Pour Tous », ce nouveau programme est doté de 456 M€ sur quatre ans et s'articule autour de 3 axes :

- Détecter, Informer et Orienter : Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès à l'information pour les habitants des QPV.
- Accompagner et Financer : Proposer des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Accélérer, Développer et Conquérir : Favoriser la croissance et le développement des entreprises créées dans les QPV, notamment en les aidant à accéder aux marchés publics et privés.

À propos du Secrétariat d'État chargé de la Citoyenneté et de la Ville :

Sous la tutelle du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le Secrétariat d'Etat chargé de la Citoyenneté et de la Ville met en œuvre la politique de la ville et intervient en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services, de l'éducation et des loisirs pour tous, de l'emploi, l'insertion et le développement économique et enfin du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À propos de Bpifrance:

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche unique

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - $\frac{https://presse.bpifrance.fr}{}$ - Suivez-nous sur X (Ancien Twitter) : @Bpifrance-@BpifrancePresse

À propos de la Banque des Territoires :

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires.

banquedesterritoires.fr

X in **© ▶**